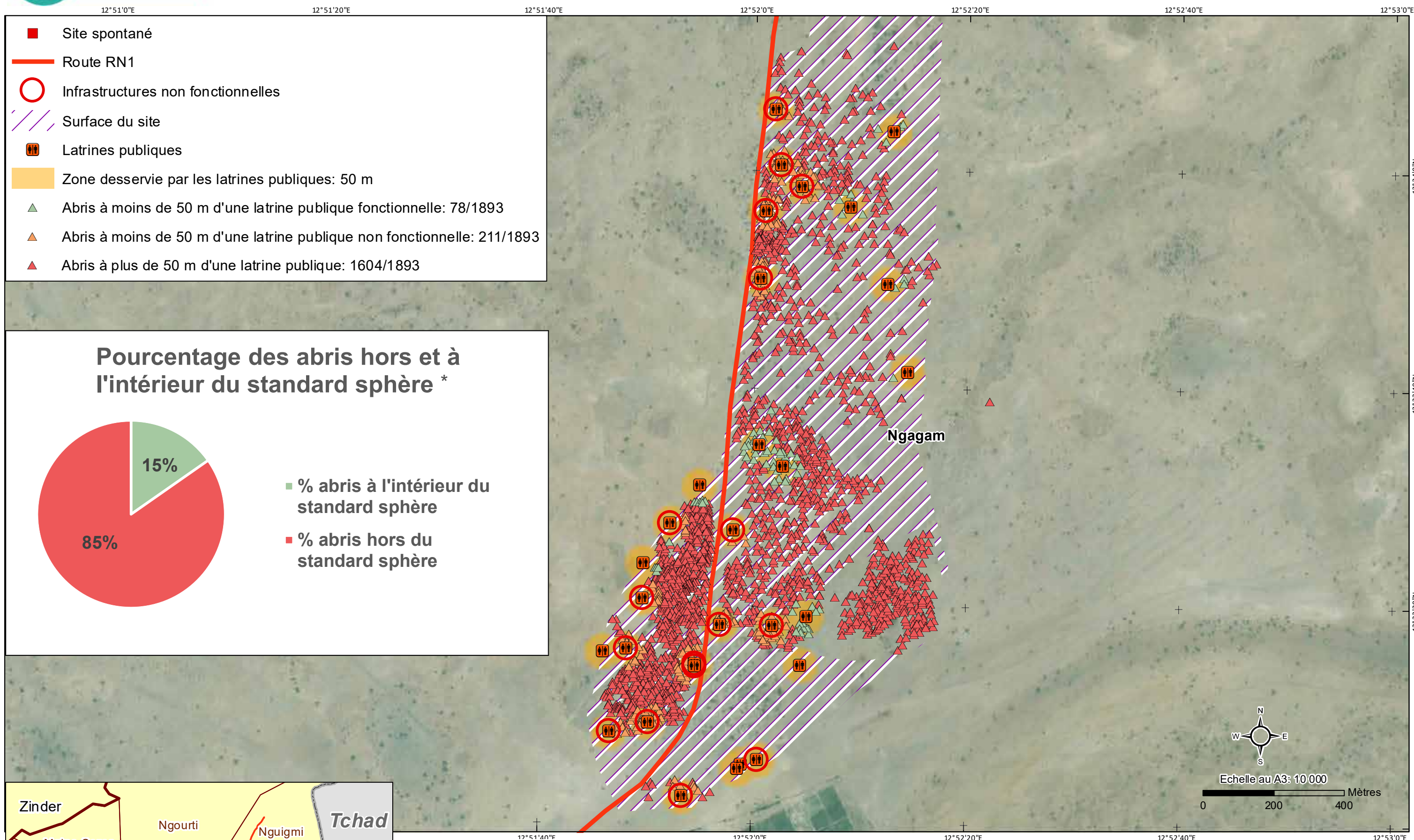




* Les toilettes se situent au plus à 50 mètres des habitations (Standard 2 sur l'évacuation des excréments : des toilettes appropriées et en nombre suffisant», Manuel Sphère, Projet Sphère, 2011).

Cette carte présente la distance des abris par rapport aux latrines publiques dans le site spontané de Ngagam. Selon la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M/R), ce site regroupe les populations des villages de Barwa, Yebi, Talatangam Nigéria, Fowa Nigéria, Kagaré, Lamana, Boulayi.

Les données sont issues de 2 sources: la collecte des données des infrastructures sociocommunitaires effectuée par REACH dans le mois d'Août 2016 et le comptage des abris à partir des images satellites de juillet 2016 réalisé par UNOSAT

Sources des données: REACH/UNOSAT

Image: ESRI

Système de coordonnées: WGS 1984

Fichier: NER_Diffa_Ngagam_Latrine_6Oct2016_A3_Fr_v1

Contact : niamey.gis@acted.org

Note: Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation des partenaires REACH, organisations associées et bailleurs mentionnés sur cette carte.